



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 117616

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin de permettre une détection précoce de la dyspraxie chez les enfants, handicap caractérisé par des troubles de la parole, afin qu'ils puissent bénéficier d'un traitement leur permettant de poursuivre un cursus scolaire normal.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117616

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 février 2007, page 1209